

Réf: Dossier 312316

Avis de constitution

SOCIETE « KAYLA CONSULTING FK »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU, Lot 86, Ilot
VILLA 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/04/2024 et enregistrés au CEPICI le 19/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAYLA CONSULTING FK »

Objet : SERVICE DE CONSEIL EN TRADITION ET INTERPRÉTATION, CONSÉCUTIVE, SIMULTANÉS, D'ESCORTE, CHUCHOTAGE/LOCATION D'EQUIPEMENT D'INTERPRETATION FORMATION/IMPORT ET EXPORT. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU, Lot 86, Ilot
VILLA 86

Dirigeant(s) M FOKEU KANKEUR FELICIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05145 du 27/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30880/GTCA/RC/2024 du 27/05/2024

